



DECEMBRE

N° 12 - 2002

INFORMATIONS VERNIER

L'IAC, le nouveau coeur de Châtelaine

Ça y est ! Les habitants de Châtelaine pourront s'approprier la Place de Châtelaine, dite «Place Rouge» sise au cœur de leur quartier. Les élus municipaux ont en effet accepté à l'unanimité de racheter pour 13,2 millions de francs l'immeuble

administratif de Châtelaine (IAC) et la place qui va avec. Il s'agit du plus gros investissement effectué depuis la construction du bassin couvert au Lignon. Et ce n'est qu'une première étape de la revitalisation du quartier en question.



Photo Urbaplan

Sommaire

Le thème

3 L'IAC, le nouveau coeur de Châtelaine

C'est au début 2003 que l'administration verniolane entrera en possession de ce bâtiment. Un certain nombre de travaux y seront effectués.

Nouvelles communales

- 4 Le courrier des lecteurs
- 5 Fermetures durant les fêtes
- 6 Conseil municipal du 5 novembre
- 25 Nouveautés dans les bibliothèques communales

- 14 Vos petites annonces
- 19 Echos des clubs d'aînés

Infos-quartier

- 21 AIVV : il était une fois...
- 23 AHABAL : recherche secrétaire et trésorier(ère)

Renseignements utiles

Administration municipale

Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 022 306 06 06
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. 022 306 06 30

Pompes funèbres, tél. 022 342 30 60

Location des locaux communaux

Rue du Village 9, tél. 022 306 07 60,
fax 022 306 07 61

Centre d'entretien de Vernier

(Récupération, voirie, équipement, administration et SEVV),
Via Monnet 3,

tél. 022 306 07 00, fax 022 306 07 01

Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 022 306 43 11

Service de la petite enfance

Rue du Village 1, tél. 022 306 06 80

Service des sports

Secrétariat, tél. 022 306 07 70, le matin
Route du Bois-des-Frères 30.

Tennis de Vernier

Via Monnet, tél. 022 341 18 92.

Tennis d'Aire

Ch. des Lézards, tél. 022 796 21 98.

Piscine du Lignon

Rte du Bois-des-Frères 30,
tél. 022 796 62 96.

Bassins couverts du 9 septembre 2002
au 9 mai 2003.

Mardi-vendredi 9h30-20h30, lundi 11h-
20h30, samedi-dimanche 9h30-17h.

Service du feu, tél. 118

Gendarmerie genevoise

Urgence, tél. 117

Poste de Blandonnet, tél. 022 427 93 21

Police municipale

Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 022 306 06 55

Médecins

Urgence AMG, tél. 022 322 20 20

SOS Médecins, tél. 022 748 49 50

SOS infirmières, tél. 022 420 24 64

Hôpitaux

Hôpital cantonal, tél. 022 372 33 11

Hôpital de la Tour, tél. 022 719 61 11

urgences 022 719 60 00

Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

Centre antipoisons

Appel urgent, tél. 01/251 51 51

Centre d'action sociale et de santé

Tél. 022 420 34 00, de 9h à 17h

Ch. de l'Etang 4 - 1219 Châtelaine

Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur trois de 16h à 18h.

Consultation gratuite pour nourrissons
le vendredi de 14h à 16h.

Antenne du Lignon,

tél. 022 420 35 00, de 9h à 17h.

Av. du Lignon 78 - 1219 Le Lignon.

Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur deux de 16h à 18h.

Consultation gratuite pour nourrissons
le mardi de 15h à 17h.

Antenne d'Avanchet,

tél. 022 420 35 50, de 9h à 17h.

Rue du Grand-Bay 18 - 1220 Avanchet.

Consultation gratuite pour nourrissons
le mercredi de 15h à 17h.

Service social communal

Rue du Village 1, tél. 022 306 06 70,

de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur deux, de 16h à 18h.

Edité par l'Administration municipale

Thème

Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales

PAO - production et publicité

Malory MEX

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

Tél. 022 306 06 20 - Fax 022 306 06 21

e-mail : m.mex@vernier.ch

Imprimé par SRO-KUNDIG, sur papier

offset extra-blanc mat, sans chlore.

Prochain numéro :

Parution 27 janvier 2003

Délai rédactionnel 6 janvier 2003

Journal tiré à 14'500 exemplaires

L'IAC, le nouveau coeur de Châteline

C'est à l'unanimité que les conseillers municipaux présents le 5 novembre dernier ont accepté d'effectuer ce qui devrait s'avérer être une excellente opération pour la commune de Vernier. Une somme de 13,2 millions a été votée, augmentée des frais d'acquisition. Un emprunt de 11 millions de francs à dix ans permettra de financer cet achat, le solde étant payé par la trésorerie communale.

L'immeuble administratif de Châteline (IAC) se situe au 81 et 83 avenue de Châteline. Il a été construit en 1988. Il s'agit d'un bâtiment commercial d'un étage sur rez-de-chaussée, et d'un garage souterrain réparti sur trois niveaux principaux et deux niveaux intermédiaires (180 places et 70 boxes actuellement loués). Précisons encore que deux abris PC se situent au 3e sous-sol, dotés d'une capacité de 64 places. Le prix d'achat a été fixé en tenant compte d'une expertise réalisée en février 2002 fixant une valeur vénale pour cet objet de 13,7 millions de francs.

«Cela va être une belle opération financière. Cela ne devrait rien nous coûter : l'intérêt de la dette sera payé par le Fonds d'équipement cantonal. Quant au coût de fonctionnement du bâtiment, il sera couvert par les loyers versés par les sociétés y occupant encore des locaux», résume Christophe Iseli, le conseiller administratif en charge des finances communales.

Il s'agit pour l'essentiel de la société d'ingénieurs conseils Bonnard & Gardel et d'un centre de télémarketing de Ringier. D'autant que la commune fera désormais l'économie du loyer qu'elle payait jusque-là pour les 393 m² de la bibliothèque.

Dès 2003

C'est au début 2003 que l'administration verniolane entrera en possession de ce bâtiment. Un certain nombre de travaux y seront effectués. Ceci afin de permettre un agrandissement de la bibliothèque et de la ludothèque afin de leur donner 120 m² supplémentaires.

En 2005, une fois le bail du magasin La Faille-Hit arrivé à terme, il est prévu d'y

aménager le Centre d'Action Sociale et de Santé (CASS) au rez sur une surface de 650 m². Les frais relatifs à cette installation feront l'objet d'une demande de crédit le moment venu. Le CASS quitterait ainsi son conteneur du chemin de l'Etang qui pourrait être récupéré et réaffecté. Tandis que la parcelle en question, d'une surface de 2000 m² serait revendue pour une promotion. Cela permettra à Vernier de satisfaire pleinement les besoins actuels.

Pour l'heure le CASS aurait besoin de locaux supplémentaires représentant une surface de 332 m² (+ 34,8%). De plus, il est recommandé que le CASS soit proche des arrêts de bus. En effet, 68,5% des utilisateurs ont moins de 17 ans et plus de 65 ans. Bref, l'IAC est idéalement situé.

Une troisième utilisation est aussi en discussion. L'idée consisterait à en faire aussi un centre de quartier, c'est-à-dire un lieu où les associations de quartier pourraient se réunir.

Celui-ci est situé actuellement dans un petit local sous l'école de Châteline. Il s'agirait de mettre à disposition une surface de 100 m². Ce projet est encore en cours d'élaboration.

Il est aussi question d'y prévoir un poste de police pour les agents de sécurité municipale (ASM).

Revitalisation de Châteline

Cette acquisition majeure s'inscrit pleinement dans la volonté affichée depuis quelques années par les autorités de revitaliser le quartier de Châteline. Cet achat va déjà permettre de rapprocher l'administration communale de la population.

De plus, la commune envisage désormais de faire de la Ferme Bourquin, sise à l'angle de l'avenue Edmond-Vaucher un lieu d'exposition. Une mutation qui permettrait du même coup de libérer des surfaces à Chauvet-Lullin, pour les services de la commune.

Diverses idées circulent pour ce futur espace culturel, y compris celle d'y créer un coin bistrot avec, pourquoi pas, la possibilité d'y donner des concerts de jazz.

Rappelons que ce quartier d'environ 5800 habitants devra accueillir à terme une nouvelle école et d'autres équipements publics, ceci sur une partie des jardins familiaux de Villars vraisemblablement.

En effet, Le quartier de Châteline comporte encore de très importants potentiels à bâtir et de nouvelles constructions ne tarderont pas à voir le jour le long de l'avenue Edmond-Vaucher. Ce développement quantitatif doit s'accompagner d'une amélioration qualitative des espaces publics ainsi que des réseaux piétonniers et cyclables.

Dans le cadre de cette amélioration, l'avenue de Châteline et ses abords immédiats jouent un rôle majeur. C'est en effet, le cœur du quartier avec les commerces, arrêts de bus, écoles, poste, etc. Cette centralité sera encore renforcée par l'acquisition par la commune du bâtiment sur la Place Rouge et sa transformation en équipement de quartier regroupant divers services (CASS, maison de quartier, bibliothèque, ludothèque, etc.).

L'aménagement actuel ne permet pas à ces espaces de jouer leur rôle de centre de quartier : la route de Châteline constitue un axe routier dangereux, séparant le quartier en deux, les traversées piétonnes sont insuffisantes et les places publiques sont utilisées pour du stationnement.

Quant aux itinéraires cyclables, l'avenue de Châteline constitue le maillon manquant entre les aménagements existants côté Genève (rue de Lyon) et côté route de Vernier.

En vue d'améliorer cette situation, un réaménagement de l'avenue de Châteline est à l'étude en vue d'aménager de nouvelles traversées piétonnes, des bandes cyclables dans chaque sens, la plantation d'arbres d'avenue, la création de nouvelles placettes, etc.

L'acquisition par la commune du bâtiment sur la Place Rouge permettrait également de mettre en valeur la place en tant qu'espace central du quartier offrant aux habitants un lieu de rencontre autour d'équipements publics et de services.

L'IAC, le nouveau coeur de Châtelaine

La situation de la Place est tout à fait stratégique par rapport au développement du quartier, car elle se trouve au centre de gravité des futurs développements.

Il reste bien entendu à régler le problème majeur de ce quartier très peuplé : l'avenue de Châtelaine et ses nuisances sonores.

Nous savons aujourd'hui qu'un projet de loi déposé par le Conseil d'Etat au secrétariat du Grand Conseil ouvre un crédit d'investissement de 85 millions de francs sur 11 ans pour les études et

les mesures d'assainissement des nuisances sonores des routes cantonales et nationales.

Dans ce projet, l'assainissement de l'avenue de Châtelaine-route de Vernier (RC5) est prévu pour la période 2004 à 2007, pour un montant de 3 millions de francs.

Il ne reste plus qu'à espérer que les députés sauront défendre au mieux la qualité de vie des Genevois.

Serge Guertchakoff

LA MACAV

48, rue du Village. Ouverture tous les jours, sauf le dimanche et le lundi, de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h30. Fermeture durant les vacances scolaires

jusqu'au 21 décembre

Traditionnel marché de Noël

Artisanat local

Exposition collective

Le courrier des lecteurs

Informations Vernier d'octobre

«En notre qualité de représentants de la Communauté des Propriétaires d'Avanchet-Parc, nous avons pris connaissance de l'article qui a été publié à la page 3 du journal cité en marge, intitulé «Le cas des Avanchets».

Nous nous permettons d'apporter notre point de vue et vous serions reconnaissants de bien vouloir publier un rectificatif.

Tout d'abord, l'étude Urbaplan a été commandée par la Commune de Vernier, il s'agit d'une étude générale qui englobait tout le territoire de Vernier.

La Communauté des Propriétaires a ainsi été mise devant le fait accompli et les aménagements prévus, dont les travaux étaient estimés, n'ont jamais été mis dans un budget.

Ainsi, les propriétaires des immeubles d'Avanchet-Parc n'assument pas les travaux proposés, ni les conséquences financières, ce d'autant plus qu'ils n'ont pas été associés à la réflexion de l'étude Urbaplan.

Aujourd'hui, ceux-ci déplorent l'offensive de la Commune de Vernier. L'étude Urbaplan tend ainsi à créer des passerelles entre le niveau des routes et celui de la zone piétonne, ce

qui est contraire au concept de la Cité qui, justement, sépare les véhicules et les piétons.

A l'origine, il n'avait pas été prévu d'emplacements de stationnement sur l'avenue de Baptista et c'est la raison pour laquelle il n'y a pas de trottoirs ; c'est la Commune de Vernier qui a aménagé ces places de parc.»

COGERIM

P. Aschiero

Courrier des lecteurs de novembre

Nous nous permettons de répondre au courrier des lecteurs de novembre, signé par Mme Pfyffer-Gertsch.

Domiciliés au chemin des Sellières, nous avons été les témoins indirects du terrible accident survenu le 14 juin dernier devant notre porte.

Nous avons réagi en soutenant une pétition qui demande que la vitesse soit respectée à cet endroit par TOUS les véhicules, sans distinction de type d'engin. Nous tenons à préciser que ce n'est pas notre voisine qui a lancé cette pétition et qu'elle a même préféré s'abstenir de la signer vu son implication dans l'accident.

Il n'est pas de notre ressort de juger des responsabilités de chacun et là n'est pas notre propos. En revanche, nous sommes les garants de la sécurité de nos enfants qui, chaque jour, traversent le chemin des Sellières pour se rendre à l'école. Ce tronçon est extrêmement fréquenté et les excès de vitesse y sont constants.

Il ne s'agit pas ici de prendre parti dans une tragédie dont tous les protagonistes sont victimes, mais d'appliquer des mesures adéquates avant qu'un autre drame ne se produise.

Quant aux fleurs, témoignage de sympathie, nous aimerions rappeler qu'elles sont déposées à l'entrée du domicile de la personne impliquée dans l'accident et qu'elles ne font que raviver le souvenir d'un malheur qui a profondément bouleversé sa vie aussi.

Nous tenons à faire part de notre sincère compassion aux proches de la victime et espérons de tout coeur ne pas entrer dans une polémique rava geuse mais plutôt envisager un avenir plus serein dans le quartier en prenant les mesures de sécurité qui s'imposent, même si c'est un peu tard.

Famille Jenni

Nouveaux citoyens

Les Autorités vernioloises convient, dorénavant chaque année, les nouveaux citoyens de Vernier par naturalisation à une cérémonie à la Mairie, dans la salle du Conseil municipal.

Le 12 novembre dernier, les nouveaux citoyens ont été accueillis par le Conseil administratif, la Présidente du Conseil municipal et plusieurs conseillers municipaux.

Plusieurs allocutions, notamment, de Mme Gabrielle Falquet, Maire, Mme Myriam Martenet, Présidente du Conseil municipal, et M. Pierre Ronget, Président de la Commission des naturalisations, ont donné des explications aux participants sur le fonctionnement de l'entité communale, ainsi que du suivi d'une demande de naturalisation.

Après la remise du souvenir par divers conseillers municipaux et une visite de la Mairie, les Autorités ont accompagné les invités à la Maison Chauvet-Lullin pour une réception, afin de permettre à chacun de faire plus ample connaissance.



Photos Philippe Woods

Fermeture durant les fêtes de fin d'année

Les bureaux de l'administration municipale seront fermés du 24 décembre 2002 à 12h au 3 janvier 2003 inclus. Réouverture lundi 6 janvier 2003 à 9h.

Etat civil

En cas d'urgence seulement (décès, inhumations, naissances), veuillez téléphoner à : Nicole MOESCHING, tél. 022 306 06 32 (durant la journée).

Police municipale

Tél. 022 306 06 55 de 10h à 12h et de 14h à 16h.
En cas d'urgence, poste de Blandonnet, tél. 022 427 93 21.

TPV

Lignes 51 et 52 :

Lundi 23 et mardi 24 décembre	horaire normal.
Mercredi 25 décembre	pas de service.
Jeudi 26, vendredi 27, samedi 28, lundi 30 et mardi 31 décembre	horaire du samedi.
Mercredi 1er et jeudi 2 janvier	pas de service.

La piscine du Lignon sera fermée les 24, 25, 31 décembre et 1^{er} janvier. Du 26 au 30 décembre et du 2 au 5 janvier, elle sera ouverte de 9h30 à 17h.

La séance est présidée par Myriam Martenet (E). Gabrielle Falquet, Maire, donne deux informations : la commune a retiré le droit de superficie octroyé voici huit ans pour un projet de centre multiraquettes, ce dernier n'ayant pu se concrétiser. Le Conseil administratif entend disposer ainsi d'une réserve pour ses besoins en agrandissement d'installations sportives. D'autre part, le Conseil a mis provisoirement à disposition de la maison de quartier d'Aire-Le Lignon des abris de protection civile dans les sous-sols de l'école du Lignon pour compenser la perte de locaux de la Carambole qui a été complètement détruite par un incendie.

Association VIE

Une délibération municipale amendée par la commission sociale propose d'affecter la subvention attribuée initialement à l'association Vernier Intégration Emploi (VIE) à une nouvelle structure intégrée au service social communal. La proposition amène un certain nombre de commentaires de chaque groupe politique avant d'être acceptée par 28 voix et une opposition, celle d'Otto Caduff (E) qui aurait aimé «savoir où l'on va».

Jean-Pierre Thorel (S) a par ailleurs annoncé la prochaine dissolution de l'association VIE.

Important achat

C'est à l'unanimité que les 29 élus présents, quatre élus de gauche s'étant fait excuser, ont voté le crédit

de 13,2 millions de francs destiné à acquérir l'immeuble et la place située au 81-83 avenue de Châtelaine.

Il s'agit d'un important investissement qui permettra notamment l'agrandissement de la bibliothèque (ndlr. lire l'article en p. 3).

Unanimité également pour la constitution de servitudes de canalisations et d'alimentation sur la parcelle 3293 longeant le chemin de Grand-Champ.

Projet de budget 2003

Le conseiller administratif Christophe Iseli a présenté brièvement son douzième et dernier projet de budget. Il a précisé que celui de fonctionnement était équilibré. Il s'élèvera à un peu moins de 70 millions de francs, soit environ 69,785 millions. Il rappelle que pour élaborer ce projet de budget 2003, la commune a été prudente, «comme d'habitude». Elle a donc retenu une progression de l'impôt personnes physiques de 5% et une baisse de l'impôt personnes morales (ndlr. les sociétés) de 5%. Et le magistrat de rappeler que Vernier se situe environ 10% en dessous des autres grandes communes genevoises en matière de charges par habitant. Ce projet a été envoyé pour étude en commission.

Les élus ont ensuite accepté en vote immédiat les comptes 2000 et 2001 de la Fondation communale Vernier-Signal. Le bouclage des comptes 2000 a été retardé du fait de la faillite de la régie Générale Immobilière, laquelle a une dette envers la Fondation d'environ 50 000 francs.

Jetons de présence

Un projet de délibération a été déposé afin d'augmenter de 10% le montant des jetons de présence qui indemnisent les élus. «Cette augmentation concrétise une demande formulée à plusieurs reprises et se justifie cette année compte tenu du fait que ces indemnités n'ont pas été revues depuis longtemps. Ce projet a été envoyé en commission des finances.

La prise en considération d'un projet de motion de Monique Bussien (S) relatif à la route de l'Usine-à-Gaz a été rejetée par 15 voix (L, R, PDC), contre 13 (AdG, S, E) et une abstention radicale. Elle réclamait notamment que la vitesse y soit désormais réduite à 30 km/h. Yves Magnin (PDC) a eu plus de succès avec son projet de postulat visant à la réalisation d'une étude sur «les possibilités et facilités pouvant être proposées afin que les parents de jeunes enfants puissent accéder plus facilement au Conseil municipal». Il a été envoyé à la commission des règlements.

Une majorité des élus a également voté en faveur d'une résolution présentée par Jean-Pierre Thorel (S). Celle-ci déclare que le Conseil municipal de Vernier souhaite que la Poste revienne sur sa décision de fermer 15 des 18 centres de tri postaux et prenne en compte son rôle de service public.

S.G.

Prochaine séance :
mardi 17 décembre 2002 à 20h30.



SIMON BORGA

Etanchéité

Couverture

Ferblanterie

Isolation

Entretien toiture

8, chemin des Carpières
1219 Le Lignon

Tél. 022 797 47 87
Fax 022 797 47 26

Bibliothèques communales de Vernier

Nous vous proposons :

Gérard de Cortanze – *Assam* (prix Renaudot «historico-romanesque »)

Olivier Rolin – *Tigre en papier* (le presque prix Goncourt,
pour les nostalgiques des années 60)

Eric-Emmanuel Schmitt – *Lorsque j'étais une œuvre d'art*

Nicolas Fargues – *One man show* (satire sur le milieu de l'édition et des médias)

Douglas Coupland – *Toutes les familles sont psychotiques* (roman déjanté)

Barbara Taylor Bradford – *Le secret de Katie Byrne*

des biographies :

Ces extravagantes sœurs Mitford, de Annick Le Floc'hmoan

Laurent le Magnifique, de Jack Lang

Durant les fêtes de fin d'année, les bibliothèques seront fermées du samedi 21 décembre (inclus) au 5 janvier. Réouverture selon l'horaire normal* : le lundi 6 janvier 2003.

*Toute l'équipe des bibliothèques de la Commune de Vernier
vous souhaitent de joyeuses fêtes.*

Avanchet

Dans la galerie marchande

☎ 022 797 05 55 (heures d'ouverture)

Lundi : 16h - 20h
Mardi : 15h - 18h
Mercredi : 14h - 18h
Vendredi : 15h - 18h
Samedi : 10h - 12h

Châtelaine

Av. de Châtelaine 83 A

☎ 022 797 16 82 (heures d'ouverture)

Lundi : 15h - 19h
Mercredi : 9h - 12h
14h - 18h
Jeudi : 16h - 20h

Vernier

Rue du Village 57-59

☎ 022 341 04 91 (heures d'ouverture)

Lundi : 15h-18h
Mardi : 16h-20h
Mercredi : 9h - 12h
Jeudi : 15h - 18h
Samedi : 10h - 12h

(inscription gratuite, prêt des livres, des revues et CD-audio gratuit)

*Suite à la fermeture du centre commercial d'Avanchet à 20h, la bibliothèque
fermera le lundi à **19h45**, et ouvrira à **15h45** dès le 6 janvier.

Bibliothèque d'Avanchet



EXPOSITION DE DESSINS D'ENFANTS

exécutés durant

les Terrasses d'Avanchet

avec les animateurs de la Maison de Quartier
en été 2002

exposition jusqu'au 15 janvier 2003

Temple du Lignon : Un concert exceptionnel



Le samedi 9 novembre dernier, le temple du Lignon accueillait la foule des amis du Groupe vocal de dames du Lignon qui marquait officiellement, ce soir-là, le 35^e anniversaire de sa fondation, en présentant un concert exceptionnel placé sous le thème de «Bonsoir Madame la Lune».

Dans l'assistance, on relevait la présence notamment de Mme Gabrielle Falquet, Maire; Mme Chantal Longchamp, conseillère municipale, représentant Mme Myriam Martenet, Présidente du Conseil municipal, retenue par d'autres obligations; Mme Solange Schmid, ancienne conseillère administrative de Vernier, accompagnée de son époux; M. Empeyta, Président de la Fédération genevoise des clubs d'aînés; M. Mamboury, Président de l'Union des chanteurs genevois.

Nos «jeunes chanteuses de 35 ans» et leur directrice avaient mis au programme de cette soirée commémorative une sélection des meilleurs mor-

ceaux de leur répertoire, allant d'extraits de comédies musicales, d'opéras, d'opérettes, de musiques de films, quelques succès de la chanson française ainsi qu'un «Tour du monde en chansons» et un hommage à Charles Trenet dans des arrangements de leur pianiste-accompagnatrice, Mme Germaine Perret.

En intermède, le public a aussi eu l'occasion de découvrir quelques belles voix, d'abord celle de Mme Micheline Sakkas, dans un extrait de Blanche-Neige et des Noces de Figaro; ensuite Mme Angi Lovita, dans l'interprétation de l'Ave Maria de Schubert et celles unies de Jacqueline et Gladys qui ont fait revivre le «Temps des cerises».

Mme Gabrielle Falquet apporta au Groupe vocal les salutations et les félicitations des autorités communales pour la qualité artistique du chœur, ainsi que de vifs remerciements pour son engagement au sein de la communauté verniolane et genevoise.

M. Empeyta, Président de la Fédération des clubs d'aînés, a tenu à apporter également ses compliments et remerciements aux «colombes» et à leur directrice pour toute la joie qu'elles apportent aux aînés, notamment ceux des établissements médico-sociaux.

Le parcours du Groupe vocal a été brièvement résumé, depuis le moment où une jeune dame fréquentait occasionnellement le Club des aînés du Lignon avec sa maman et découvrait quelques dames aux cheveux gris, mais au cœur juvénile, qui aimaient la musique en général et le chant en particulier, jusqu'à la soirée de ce soir, avec en chemin de nombreux concerts dans des EMS, des clubs d'aînés, diverses manifestations, dont notamment le «Kiosque à musique» de la Radio Romande.

C'était aussi l'occasion d'évoquer la carrière artistique de Mme Lily Blanchard-Mora qui a débuté à l'âge de 4 ans. Collégienne elle chante, danse et joue la comédie. En 1955, elle crée «l'air de la Colombe» (était-ce un signe prémonitoire ?) dans l'«Hymne à la Paix» de Fernand Closset. On la retrouve dans de nombreux airs d'opéras italiens ou français, jusqu'au jour de la fondation de Groupe vocal qu'elle dirige depuis avec un engagement et un dévouement sans faille, ce qui lui valu d'ailleurs de recevoir en 1987 le Mérite municipal verniolan, décerné par les autorités communales.

Excellente soirée anniversaire, remplie d'émotion, de tendresse, de charme et de belles interprétations musicales, qui restera gravée dans le souvenir des spectateurs présents et qui s'est terminée par un sympathique verre de l'amitié.

Entreprise
TAILLE DE PIERRES
MELLO & FILS S.A.

Monuments Funéraires

20, rue des Moraines
1227 CAROUGE

Tél. 022 342 22 74
Fax 022 342 77 71

Givaudan[®]

Avec vous à Vernier!

Givaudan Vernier SA • 5 chemin de la Parfumerie • 1214 Vernier
Tel: 022 780 9111 • Fax: 022 780 9150 • www.givaudan.com

LE «THEATRE DE VERNIER»

Echo de Vernier



vosre troupe communale
vous informe

SHAKESPEARE : le mariage à son époque



SHAKESPEARE

«Mesure pour mesure» fut jouée pour la première fois le 26 décembre 1604, au palais royal de Whitehall. Elle traite d'un thème très délicat de l'époque : celui des relations sexuelles de jeunes gens non mariés. Claudio doit mourir pour avoir fait un enfant à Juliette hors des liens du mariage.

En 1603, meurt Elisabeth 1^{ère}, la «reine vierge», qui a refusé de se marier afin de préserver un pouvoir dont elle avait craint d'être privée. En 1559, elle avait restauré la religion anglicane, ce qui revenait à soumettre l'Eglise à l'autorité du souverain. On ne plaisante pas avec les compromissions de la chair. C'est d'ailleurs pour ce motif qu'elle envoie à l'échafaud sa rivale potentielle, Marie Stuart, après un procès pour adultère et meurtre.

En 1603, Jacques 1^{er}, lui succède sur le trône d'Angleterre. Intelligent, cultivé, il rebute par ses disgrâces physiques et sa corruption morale. Il persécute les catholiques et les

puritains (Mayflower - 1620). Il se montre en revanche généreux envers ceux que l'on nomme dès lors «Les comédiens du Roi». Aussi, sa présence est-elle facilement repérable en filigrane de «Mesure pour mesure», surtout dans la figure du duc.

Seule la connaissance des lois du mariage de l'époque élisabéthaine peut nous faire comprendre la situation de Juliette et de Claudio. Selon le droit canon qui régit les épousailles en Angleterre depuis le Moyen Age, un contrat «per verba de praesenti», dans lequel le couple déclarait qu'à partir de ce moment ils étaient mari et femme, constituait un mariage valide. Mais l'Eglise soutenait que de tels contrats, valides au nom de la loi, devaient être suivis de la cérémonie du mariage religieux et que toute consommation de ce mariage avant cette consécration était un acte de fornication condamnable. Or ce sont les Puritains, persécutés par Jacques 1^{er}, qui réclamaient la peine capitale

pour tout acte d'adultère ou de fornication. Les théologiens anglicans, eux, s'y opposaient.

Mais, si un contrat «de praesenti» est tout aussi indissoluble qu'un mariage célébré (et c'est celui unissant Juliette et Claudio), un contrat «de futuro» pouvait être annulé sous certaines conditions. Cependant, une fois que la «copula carnalis» (l'acte de chair) avait eu lieu entre les fiancés, un contrat «de futuro» était automatiquement considéré comme transformé en un mariage indissoluble. Et c'est là-dessus que, dans la pièce, se basera le stratagème du duc.

Le thème de la pièce ne vous fait-il donc pas penser à ce trop actuel débat dans la presse, introduit par ce titre : «Au nom de la charia, peine de mort confirmée pour une jeune Nigériane accusée d'adultère.» ???

Votre «Théâtre de Vernier»

A. Morard, 12 Vermont-1202 Genève



Ramassages ménagers

DÉCHETS ENCOMBRANTS mardi 7 janvier 2003

Sont considérés comme déchets encombrants : meubles et objets ménagers volumineux (bois, plastique), matelas...

DÉCHETS MÉTALLIQUES jeudi 9 janvier 2003

Sont considérés comme déchets métalliques : ferraille, métaux non ferreux (aluminium, cuivre, laiton), meubles et objets métalliques...

DÉCHETS VALORISÉS, uniquement dans les immeubles équipés du nouveau système de containers différenciés : PET lundi et mercredi, PAPIER lundi et jeudi, VERRE jeudi, ORGANIQUES mardi.

Attention : Selon la nouvelle loi en vigueur, tous les appareils électriques et électroniques tels que cuisinières, télévisions, machines à laver, ordinateurs, etc., doivent être impérativement rapportés dans les points de vente.

Attention : dès le 1^{er} janvier 2003 plus de vignettes frigos ! Les réfrigérateurs et congélateurs doivent désormais être rapportés dans les points de vente.

Renseignements : Centre d'entretien, tél. 022 306 07 00.

Cimetières

Les intéressés qui désirent renouveler la concession des tombes des personnes inhumées dans les cimetières d'Aire et de Vernier (ancien et nouveau) en 1982, ou dont le renouvellement est arrivé à échéance en 2002, sont invités à en informer l'administration municipale par écrit au service des cimetières (état civil), CP 520, 1214 Vernier, **jusqu'au 31 mars 2003.**

Les divers ornements placés sur les tombes, dont la concession ne sera pas prolongée, doivent être enlevés dans les trois mois, faute de quoi ils deviendront la propriété de la commune qui en disposera à son gré, selon les besoins.

Défense générale

Distribution de tickets de rationnement

Nous recrutons des distributeurs

Dans le cadre de la défense générale instaurée par les autorités fédérales, chaque commune du canton doit prévoir un nombre suffisant de personnes qui devraient s'occuper de la distribution des tickets de rationnement lorsque celui-ci serait mis en fonction.

Le recrutement doit se faire parmi les personnes qui n'ont pas d'activité professionnelle permanente, car les distributions auraient lieu pendant la journée. Nous devons donc trouver des personnes de bonne volonté, âgées de 18 à 70 ans, qui sont à la retraite ou qui ne travaillent pas.

La nationalité suisse est impérative.

Quatre lieux de distribution sont prévus sur la commune : Vernier-Village, Les Avanchets, Châtelaine et Le Lignon.

Des cours de formation sont organisés tous les 18 mois environ par l'Office cantonal pour l'approvisionnement économique du pays. Les participants à ces cours reçoivent une indemnité de CHF 50.- pour la soirée qui est consacrée à cette formation.

Nous remercions d'ores et déjà toutes les personnes qui seraient intéressées par cette fonction de distributeur de bien vouloir remplir le talon ci-dessous et de le renvoyer à l'adresse mentionnée.



Approvisionnement économique du pays

Bulletin d'inscription

Nom : Prénom :

No AVS : Date de naissance :

Adresse :
.....

Etat civil : Canton d'origine :

Profession : Téléphone :

Astreint aux obligations militaires

Astreint à la protection civile

INSCRIPTION EN QUALITÉ DE DISTRIBUTEURS DE TITRES DE RATIONNEMENT

de préférence dans le centre de distribution du quartier de

Date : Signature :

Bulletin d'inscription à retourner à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, case postale 520, 1214 Vernier

ASSOCIATION BRICO-JEUNES (L'ABJ)

Ch. de Maisonneuve 45 - 1219 Châtelaine
Tél. 022 796.51.98

Brocante

Récupère le matériel hi-fi en état de marche, disques vinyles et compacts.

Le matériel récupéré sera envoyé en Afrique.

Tél. 022 796.51.98 (demander Koco)

Sport

Activité gratuite, dès 12 ans.

Lundi

20h00 - 22h00 Condition physique
Boxe thaï – Boxe anglaise

Mercredi

14h30-17h00 Salsa - Thai-bo (sur demande, plus spécifique pour les filles)

20h-22h00 Condition physique – Capoeira
Thai-kho (boxe Thaï + Hip-hop)

Salle Avanchet – Salève
Rue François-Durafour 17 - 1220 Les Avanchets
Renseignements : 022 796.51.98 (demander Koco)



Classe de jeu et de socialisation pour chiots

Qualification brevet S.C.S.
(Société Cynologique Suisse)

Pour chiots de 10 à 16 semaines, stimulation par le jeu et le travail de groupe.

Pour de plus amples informations contactez:
M^{me} Huguette Ravey
tél. 022 797 49 20
ou M^{me} Christiane Perelli
tél. 079 408 95 01

Profitez de nos taux hypothécaires attractifs!



Appelez-nous, nous sommes à votre disposition pour une offre gratuite !

022 930 91 91

du lundi au vendredi

08.30-12.00 14.00-17.30

Banque Raiffeisen Genève Ouest

Agence de Vernier

Ch. Champ-Claude 1
1214 Vernier



Nouveautés à la Maison des Jeunes de l'Eclipse

Soirées privées

Pour fêter des anniversaires ou organiser des soirées spéciales, L'Éclipse loue ses locaux aux 12/15 ans (priorité et prix spéciaux aux habitants de la Commune de Vernier).

Quand ? Le vendredi soir de 19h30 à 24h.
Combien ? CHF 50.- habitants de la commune de Vernier
CHF 100.- habitants hors commune

Des animateurs sont présents tout au long de la soirée.

Espace sport

Les jeunes sportifs (dès 14 ans) motivés par le foot et le basket sont invités à venir librement nous rejoindre.

Quand ? Le mercredi de 17h30 à 19h,
le vendredi de 20h30 à 22h.
Où ? Salle de sport de l'école d'Avanchet-Salève.

Cette activité est encadrée par un animateur et est gratuite.

Horaire d'ouvertures

Lundi : Fermé
Mardi : 16h-19h
Mercredi : 14h-19h

Jeudi : 16h-19h
Vendredi : 16h-24h
Samedi : 14h-19h (1 samedi sur 2)
14h-22h (1 samedi sur 2)
Dimanche : Fermé

Renseignements auprès des animateurs

Maison des Jeunes l'Éclipse
70 rte de Meyrin - 1220 Les Avanchets - Tél : 022.796.14.40

Gym-Dames

Gym-Dames Châtelaine

Gymnastique le mardi de 19h à 20h15 et de 20h15 à 21h30.
Volleyball le mercredi de 20h à 21h30.
Ecole de Balaxert. CHF 120.-.

AHA Gym-Dames

Gymnastique le jeudi de 19h45 à 20h50.
Ecole d'Avanchet-Jura. CHF 100.-.

Renseignements : Verena Loukili, tél. 022 796 35 47.

Audition de chant de la Fanfare municipale de Vernier

Vendredi 15 mai a eu lieu la première audition de la classe de chant de l'école de musique de la Fanfare municipale de Vernier.

En effet, depuis le mois de septembre, nous avons la grande joie d'accueillir dans notre école Monsieur Jean-Luc DROMPT.

Cet artiste lyrique chante sur les scènes d'ici et d'ailleurs depuis de nombreuses années et se double d'un éminent pédagogue.

Le concert, préparé par ses élèves et donné à la Maison Chauvet-Lullin était consacré aux airs et ensembles d'opéras. Donizetti, Massenet, Ponchielli, Mozart et Verdi ont été interprétés avec brio par les huit élèves de la classe de chant.

Ces chanteuses et chanteurs expérimentés ont conquis un public chaleureux et enthousiaste, ils ont également bénéficié de l'excellent accompagnement du pianiste Julio WERNICKE lui-même spécialiste de l'opéra.

La soirée s'est terminée par une verrée fort sympathique et tout le monde est reparti ravi de ce premier concert en se donnant rendez-vous pour la deuxième audition de chant de la Fanfare.



Elle aura lieu vendredi 23 mai 2003 à 20h30, également à la Maison Chauvet-Lullin, et sera placée sous le signe du Lied; elle s'intitulera «Schubert autrement».

La Fanfare Municipale de Vernier vous convie à l'audition des classes d'instruments le samedi 14 décembre 2002 à 14h à la Maison Chauvet-Lullin. Nous nous réjouissons d'avance de vous y retrouver.

Promotions citoyennes

Chaque année, les Autorités communales reçoivent, à l'occasion d'une soirée festive, les jeunes gens et jeunes filles, qui vont atteindre leur majorité et sont domiciliés sur la commune.

Sur les 376 invitations adressées aux jeunes suisses et étrangers, 97 ont répondu présent.

La soirée s'est déroulée à la salle d'Avanchet-Salève, le 29 octobre dernier. Pour accéder à la salle, passage obligé devant les «Douaniers», deux humoristes qui ont tout de suite donné le ton de la soirée.

Lors de la partie officielle, Madame Gabrielle Falquet, Maire, et Madame Myriam Martenet, Présidente du Conseil municipal, ont chacune donné des informations sur le fonctionnement de l'exécutif et du législatif. Des conseillers municipaux ont ensuite offert à chaque participant un abonnement d'été à la piscine du Lignon, un guide «Coup de pouce pour majeur» et un stylo-souvenir.

Après un très bon repas, Thierry Meury et «Les Douaniers» ont

animé joyeusement la soirée, qui s'est prolongée par un concours de karaoké, dont voici les gagnants :

Laura Bischoff et Aïda Fahim ont reçu le premier prix haut la main, il s'agit d'un bon offert par le Touring Club Suisse pour un week-end pour 2 personnes à Disneyland Paris, d'une valeur de CHF 1'200.-. Sabrina Murillo et Richard Baertschi ont reçu le 2^e prix : des chèques-cadeaux d'une valeur de CHF 200.- offerts par le Centre commercial de Balexert.

Minette Zeukeng Zebaze et Sophie Nicolet se sont partagées le 3^e prix, à savoir des bons menu offerts par McDonald's Lignon.

A la fin de la soirée, un bus attendait les jeunes gens et jeunes filles pour les ramener dans leur quartier respectif.

Nous remercions le Touring Club Suisse, le Centre commercial de Balexert et McDonald's Lignon.

Photos Philippe Woods



Des nouvelles de notre initiative municipale «Pour la création d'une nouvelle crèche à Vernier»

Le 14 avril 2000, le Parti du travail, section Vernier, déposait au Service cantonal des votations et élections une initiative municipale, signée par 1524 habitants de la commune, intitulée « Pour la création d'une nouvelle crèche à Vernier ». Lors de sa séance ordinaire du 11 juillet 2000, le Conseil administratif a pris connaissance de l'arrêté du Conseil d'Etat, constatant l'aboutissement de cette initiative, puisque les conditions fixées par l'art. 68b étaient remplies.

Le Conseil municipal a validé et accepté cette initiative. Précisons encore qu'à toute étape de la procédure, les initiants ont le pouvoir de retirer leur initiative : cela pourrait notamment être le cas si le Conseil municipal, sans présenter formellement un contre projet à l'initiative, prenait une ou plusieurs délibérations allant dans le sens de ce dernier.

Le Conseil Administratif a décidé de ne pas laisser cette initiative arriver à

la votation communale et recherché une solution dans le sens de l'initiative municipale. La commune ne possédant malheureusement pas de terrain dans le secteur Châtelaine, Libellules, Avanchet, le Conseil administratif a donc proposé aux initiants d'accroître le nombre de places au Lignon en unissant les deux institutions Pamplémousse et Pop Corn.

L'espace va être agrandi et pourra accueillir 100 enfants contre 60 actuellement.

Le Parti du travail, après étude du projet, a accepté la proposition du Conseil administratif. Il a également été d'accord de retirer l'initiative municipale si le Conseil municipal acceptait le projet du Lignon, mais a refusé d'accéder à la demande de la droite verniolane qui exigeait une garantie écrite de sa part, attestant du retrait de l'initiative avant le vote du 16 avril 2002. Le 16 avril, avec l'aide du Parti socialiste, le projet a été accepté par

le Conseil municipal. Par la suite, comme promis, l'initiative municipale « Pour une nouvelle crèche à Vernier » a été retirée.

Actuellement, les travaux d'agrandissement de la crèche du Lignon sont en cours et seront terminés pour la rentrée scolaire 2003/2004.

L'AdG est satisfaite du résultat mais n'oublie pas le texte de l'initiative : « UNE NOUVELLE CRECHE DANS LE SECTEUR CHATELAINE, LIBEL- LULES & AVANCHET ».

Elle met tout en oeuvre avec le Parti socialiste pour combler le besoin de crèche dans ce secteur.

A bientôt...

Parti du Travail-Alliance de Gauche
Case postale 5
1219 Lignon

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier

Petites annonces à votre service gratuitement

Par fax au 022 306 06 21,
par tél. au 022 306 06 20 ou
par e-mail : m.mex@vernier.ch

A donner

A donner coffre de chantier, dim. 180 x 80 x 90 cm avec couvercle s/charnières, incliné. Tél. 079 626 51 45.

A vendre

Piano droit RIEGER-KLOSS, mod.109 Attractive, acajou poli, acheté neuf, peu utilisé. Prix CHF 4500.- à discuter. Tél. 022 796 98 50, mobile 076 418 55 62.

Ordinateur Aptiva IBM, avec table, CHF 200.-. Tél. 022 796 83 35.

Fiat Multipla 1.9 JTD, diesel, 2001, blanc, 26800 km, parfait état, sous garantie 08/2003. Prix : CHF 24'000., kit racing, ABS, airbag(s), alarme, climatisation, chargeur CD, système GPS, toit ouvrant électrique. Tél. 078 794 05 49.

Immobilier, achat

Cherche à acheter habitation ou appartement (évent. location). Tél. 079 637 69 24.

Cours

Atelier de créécriture. Au programme, des jeux, des exercices de style et d'imagination, des rencontres... pour développer l'expression personnelle, libérer d'éventuels blocages, se chercher à travers l'écriture. Tél 022 344 23 79.

Parking

A louer au 184 rte de Vernier place de parc extérieure CHF 50.-/mois. Tél. 079.291.38.64.

L'INSECURITE :

un sentiment partagé, une réflexion nécessaire, une action indispensable

L'écoute attentive des habitants de la commune met en évidence que beaucoup de nos concitoyens éprouvent un sentiment de malaise voire de peur face à des manifestations d'incivilité ou à des actes de violences. Comment expliquer cette situation ?

La société actuelle, incapable de définir les valeurs qu'elle veut défendre, ignore trop souvent les difficultés individuelles rencontrées par les personnes dans leur vie quotidienne et provoque ainsi un sentiment d'insécurité. De plus, il est impossible d'ignorer que dans les grands ensembles immobiliers, la promiscuité ambiante engendre souvent des tensions et des situations conflictuelles, perturbe ainsi la qualité de vie des habitants empêchant le développement harmonieux du tissu social.

Pour lutter contre cet état de fait, les libéraux verniolans souhaitent que les autorités municipales ne restent pas inactives, qu'elles situent leur action dans un cadre qui dépasse les frontières communales et qu'elles collaborent efficacement avec les autorités cantonales.

Pour empêcher le développement du sentiment d'insécurité et des incivilités, la commune doit offrir à chacun la possibilité de vivre dignement, de participer activement à la vie de la communauté, en favorisant une solidarité active entre ses membres.

Il n'est pas inutile de rappeler que dans une société démocratique, les individus ont des droits mais aussi des devoirs les uns à l'égard des autres. En effet, dans un état de droit, autorités et citoyens doivent oser affirmer clairement les valeurs qui sous-tendent la société, définir clairement les

règles que chacun doit respecter et réagir lorsque certains individus les enfreignent.

Pour les libéraux, il convient d'engager des actions dans plusieurs domaines :

- ✦ développer un dialogue entre la population et les autorités;
- instaurer une véritable collaboration entre les différents acteurs d'un quartier (police, acteurs sociaux, régies, écoles, associations, habitants, etc.), de façon à mieux générer un sentiment d'appartenance et de citoyenneté et pour redonner à chacun une part de responsabilité sur la qualité de vie générale du quartier;
- rendre la police municipale plus visible et plus présente sur le terrain afin de favoriser la prévention et diminuer le sentiment d'insécurité;
- offrir des prestations communales en matière d'emploi d'insertion et de réinsertion professionnelles pour les

adultes et les jeunes en difficulté;

- remettre immédiatement en état les bâtiments qui ont été l'objet de dégradation, et exiger la même démarche de la part des propriétaires privés.

Toutes ces actions engagent les divers dicastères de l'administration communale, que ce soit celui des finances, de l'économie et administration, des bâtiments, de l'environnement et de l'aménagement du territoire ou le service social. Ces services ne pourront développer une action efficace que si les autorités communales manifestent une volonté réelle.

Dans cette optique, en tant que candidat au conseil administratif, je veux défendre une société où chacun se sent libre, responsable et solidaire.

Georges Zufferey
candidat libéral
au Conseil administratif

Soucieux d'ouvrir le débat, le parti libéral de Vernier organise une rencontre avec Madame Micheline Spoerri, Conseillère d'Etat, et se réjouit de vous accueillir au Lignon.

LA SECURITE

conférence avec

MICHELINE SPOERRI, Conseillère d'Etat

Mercredi 22 janvier 2003 à 20h30

Buvette de la salle des Fêtes du Lignon

Le compte-rendu du Conseil municipal du 5 novembre 2002, publié par la Tribune de Genève, n'avait qu'un but : celui de nuire au Parti socialiste et, en particulier, à Jean-Pierre Thorel, chef du groupe. Quant à l'information... !!! Une plainte sera déposée.

Ecrire que Jean-Pierre Thorel s'était arrangé pour que la Commune soutienne VIE à une époque où toutes les autres associations n'avaient pas reçu un centime de plus, c'est faux. En effet, grâce aux socialistes, Vernier sur Rock et Brico-Jeunes ont obtenu des augmentations importantes.

Oui, un membre de la famille de Jean-Pierre THOREL était secrétaire de l'Association VIE. Son embauche a été décidée à l'unanimité par le comité de l'association après que ce dernier ait assuré cette fonction bénévolement. Il réunissait toutes les compétences nécessaires.

En octobre 2001, le Conseil municipal n'a pas décidé de renoncer à dépenser 170'000.- francs pour VIE puisqu'elle reçoit ces 170'000.- francs pour 2002.

L'élu rose joue un rôle flou. Il s'agit-là d'insinuations malveillantes, sans fondement, peut-être basées sur des ragots ou des rumeurs !

Quand à la désignation du candidat au Conseil administratif qui devrait succéder à Gabrielle Falquet, Maire, Thierry Apothélos a été désigné par l'assemblée générale de la Section socialiste. Jean-Pierre Thorel n'a jamais été candidat à la candidature. M. Farinelli, rédacteur de l'article de la Tribune de Genève, n'a pas pris la peine de poser la question à l'intéressé. Il aurait peut-être fallu commencer par là.

Enfin la délibération qui municipalise les activités développées par VIE, Permanence Conseil Emploi et Coup d'Pouce Emploi, a été acceptée par

28 voix contre 1, un élu des Verts. Les Socialistes, ont voté à l'unanimité.

Reprenons dans l'ordre :

Jacques-Eric Richard, conseiller municipal socialiste dépose un postulat intitulé «ouverture d'un service de placement pour les chômeurs», ce projet est accepté et renvoyé au Conseil administratif.

Après de multiples contacts (travailleurs sociaux hors mur - office cantonal de l'emploi), le Conseil administratif dépose au Conseil municipal au mois de mars 1997 un crédit pour l'étude du projet « Pacte pour l'emploi », cette étude a permis la création de l'association VIE.

Comme toute association, celle-ci s'est mise en place démocratiquement avec la nomination d'un comité et d'un président en la personne de Monsieur Jean-Pierre Thorel.

Les activités de l'association...

L'association a oeuvré dans le domaine de la réinsertion en s'occupant des jeunes en difficultés (Coup d'Pouce Emploi) et des chômeurs (permanences chômage), de multiples contacts ont été pris, un réseau entre les partenaires s'est créé, de nombreuses personnes en difficultés ont retrouvé un sens à leur quotidien et une appartenance à notre société.

La commune...

Année après année, le Conseil municipal a suivi le travail de l'association VIE en recevant les rapports d'activi-

tés, les comptes et les demandes de subventions (comme toutes les associations).

C'est pour cela qu'au mois d'octobre 2001 différents textes ont été déposés au Conseil municipal qui demandaient aux politiques de se positionner par rapport à la réinsertion professionnelle.

Un groupe de travail, où tous les partis étaient représentés, a rendu un rapport qui montre l'importance de soutenir les personnes en difficultés face au monde du travail.

La commission sociale a pris en charge cette réflexion et a proposé au Conseil municipal le 5 novembre 2002 de municipaliser les deux prestations de l'association VIE : Coup d'Pouce Emploi pour les jeunes et les permanences emploi en créant dès le 1^{er} janvier 2003 une structure adéquate rattachée au service social et en y affectant les sommes nécessaires.

Pour le parti socialiste...

Le résultat de cette décision est important, il démontre que depuis 1995 les socialistes se préoccupent de la problématique de l'emploi, qu'avec le suivi de l'association VIE et le travail de son président, Monsieur Thorel, conseiller municipal socialiste, dès le 1^{er} janvier 2003 la commune de Vernier aura un service municipal pour la réinsertion.

La boucle est bouclée... 1995 proposition socialiste de créer un service de placement, 2003 un service municipal est créé.

Parti Socialiste de Vernier

Case postale 227 - 1211 Genève 28

www.socialiste.ch/vernier - Email : socialistevernier@yahoo.fr

Tél. 079 780 24 70

Les socialistes, la solidarité, passionnément



Et nous voici en avril 2002.

Qu'avons-nous fait ce mois ?

Notre président est toujours préoccupé par notre PC montage : malgré toutes ses diverses tentatives, l'effet « moirage » demeure. Mais il est têtue not'Président, donc il persiste à chercher. A voir l'énergie qu'il met dans ses réflexions et dans ses essais nul doute qu'il finira par trouver LA solution. Mais quand ?

Notre pourvoyeur de matériel (M. Binggeli) a contacté notre Président : il est prêt à nous céder sa régie vidéo de studio (autrement surnommée « LE BÂTEAU ») (si vous avez un peu de peine à comprendre la raison de ce surnom, n'ayez crainte : vous serez tous invités pour une journée portes-ouvertes dès que l'installation sera terminée et là, vous devriez comprendre) (si tel n'était pas le cas, rassurez-vous : nous nous ferions une joie de vous initier), pour la modique (sic !) somme de CHF 6000.-. Bien sûr, ce matériel n'est pas neuf, et Monsieur Binggeli ne consent à ce sacrifice que parce qu'il sait que nous en ferons le meilleur usage qui soit, mais il sait aussi que nous en prendrons grand soin. Il n'est pas question pour nous de laisser passer l'occasion d'avoir enfin un matériel performant, surtout à ce prix, qui est bien plus qu'un prix d'amis. Et comment équilibrer les comptes ? En plus, avant de la récupérer, il faudra trouver de la place pour pouvoir l'entreposer, la mettre en service et la tester avant l'installation définitive dans la chambre-technique. Pas simple, car nous devons continuer à diffuser notre émission du mercredi, donc à trouver un coin pour la présentation, garder un petit coin pour faire les montages et un peu d'air pour respirer.

Toujours délicat, notre Président s'ingénie à rapatrier des dizaines et des dizaines de K7 VHS dites de « récup »,

CANAL 29 : le feuilleton, 4^{ème} épisode

que la secrétaire s'acharne à trier et à étiqueter. Mais elle va finir par rendre son tablier : où diable les ranger ? Car la place fait cruellement défaut entre nos 4 murs de plus en plus étroits. De plus, il y en a une tonne qui doivent encore arriver. Aïe aïe aïe, mais comment allons-nous faire ? Allo, Ma Sorcière Bien-Aimée, tu peux remuer ton nez pour faire en sorte que tout puisse être caser sans rien casser ? Tu dis ? Nos caves perso ? Trop tard, elles regorgent déjà de matériel de l'Association. Allo, Superman et Samson, vous pouvez pousser les murs ?

Samedi 13, notre Président et notre vice-président sont allés ensemble filmer la course dite « des élus » à Bernex, sous une pluie battante. La secrétaire, très enrhumée, les a lâchement abandonnés.

Nous avons pris contact avec la « metteuse en scène » de l'Opéra Studio, Madame Michèle Cart. Nous irons filmer la répétition du jeudi 16 mai.

Jeudi 18 : Titanic, vous avez dit Titanic ? Et bien c'est nous qui risquons de couler : une des vannes du chauffage a décidé de rendre l'âme ; résultat : le réduit « archives et outillages » se retrouve dans 3 centimètres d'eau. Notre Président fait venir le chauffagiste qui devra soumettre un devis de réparation à Cogérim. Heureusement qu'il avait quelque chose à faire à midi au Studio, sans cela c'eût été la catastrophe. En attendant ladite réparation, nous nous relayons pour vider le seau d'eau : une quinzaine de litres environ à midi, un peu plus de la moitié en fin de journée. Et nous ne pouvons pas nous passer de chauffage, il fait très vite froid dans ce local.

Après nous être mutuellement concertés, nous sommes parvenus à fixer une date pour la diffusion de l'émission consacrée aux Aînés de notre commune : celle-ci sera pour l'automne car nous devons tout d'abord finaliser le produit et le faire parvenir

aux différents clubs ainsi qu'aux animateurs pour approbation.

Samedi 27 nous sommes allés filmer la 38^{ème} Kermesse Saint Pie X.

Ainsi s'achève ce mois d'avril, les pieds dans l'eau, nous rêvons « bateau »... Titanic... Ampex...

Comment allons-nous nous en sortir ? qu'est-ce qu'un Ampex ? allons-nous nous noyer ? vous le saurez le mois prochain en lisant la suite du feuilleton de Canal 29.

Pour regarder nos émissions, vous devez régler votre téléviseur sur le canal S 7 (147.1875mhz), nous diffusons nos programmes tous les mercredis à 20h en direct, et les samedis dès 14h vous pouvez voir les rediffusions d'émissions précédentes. Lorsque nous ne sommes pas en émission, c'est le journal à l'écran qui défile.

Nous vous rappelons que le Journal à l'écran est à la disposition de toutes les Associations Communales, qu'il est **GRATUIT**. Il vous suffit de nous communiquer vos informations avec suffisamment de temps et d'explications pour que nous puissions les mettre en forme de la manière la plus appropriée. Si vous disposez d'un logo ou d'une bonne photo de votre local, n'oubliez pas de les joindre.

De même, nous pouvons présenter vos activités à nos concitoyens, en direct sur notre plateau ou par le biais d'un reportage, dans la mesure de nos disponibilités, bien entendu.

Pour nous joindre, c'est facile

- Canal 29 - CP 21- 1216 Cointrin
- Canal29@bluewin.ch
- tél. + fax (répondeur en cas d'absence) : 022.796.36.43

Pour nous rendre visite : le mercredi soir dès 19h (attention début des émissions en direct à 20h).

Le local est situé angle rue Carqueron/ av. de Baptista.

Vous serez les bienvenus.



Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines
1219 Châtelaine

Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

**MENUISERIE • CHARPENTE
ESCALIERS • COUVERTURE**

Revendeur concessionnaire
EgoKiefer

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

**Volets aluminium
-
Portes d'entrée**

MARTIN Antonio

Technicien en
électroménager



**Vente & dépannage
toutes marques**

Pas de frais de déplacement aux
habitants de la commune

Tél. 022 / 797 49 92
Natel 079 / 638 73 41

Lara Branchetti podologue-pédicure

a le plaisir de vous
annoncer l'ouverture
de son cabinet au

**7, ch. des Coquelicots
1214 Vernier**

Tél. 022 341 01 00



Armando Amore
Conseiller à la clientèle

*Votre assureur toutes branches
à Vernier vous souhaite un
joyeux Noël et de bonnes
fêtes de fin d'année*

Téléphone +4122 949 01 37
Mobile +41 79 200 70 51
Téléfax +41 22 949 01 51
armando.amore@basler.ch

Agence Générale Genève Rive-Droite
Rue de Lyon 87
Case postale 92
1211 Genève 13
www.baloise.ch

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43
Fax 022 341 67 72
Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

G. FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien
Clôtures - Piscines



8d, chemin Mouille-Galand - 1214 Vernier

Tél. 022 341 18 56 - Fax 022 341 23 21

Ecole BER Genève

Nouveau: 6^e spécialisée
Classes du CYCLE et
10^e degré préprofessionnel
*paramédical ou en
économie*

Cours d'appui
Français pour étrangers
Secrétariat *médical*

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg



PARKING ASSURÉ GRATUIT

LE FIT SYMPA !!!

OUVERT 7 JOURS / 7

OFFRE 12 MOIS

FR. 790.-

(facilité de paiement)

**TOUTES HEURES
TOUTES PRESTATIONS**

Nouveau:
Latino Move

Echos des clubs d'aînés

On cherche des bénévoles

Avanchet est le plus petit club verniolan, mais l'ambiance y est aussi sympathique que chez ses confrères !

Nous nous réunissons tous les mardis après-midi dans la salle de quartier, pour jouer aux cartes ou au Scrabble, bavarder et goûter ensemble.

Mais pour réaliser certaines activités, il est nécessaire d'être un certain nombre, et de disposer de bénévoles prêts à donner un petit peu de leur temps pour faire vivre l'association !

Actuellement, **le comité cherche en particulier un(e) secrétaire :**

sa tâche la plus importante consistera à mettre en forme le programme d'activités que le club distribue chaque mois

à tous ses membres. Selon ses disponibilités, cette personne pourrait aussi se charger de mettre au net les compte-rendus pour l'assemblée générale (une fois par année), et des courriers divers.

Etes-vous intéressé(e) par notre appel ou hésitez-vous à devenir membre, tout simplement ?

Passez donc nous voir ou téléphonez-nous un mardi après-midi, nous vous ferons volontiers découvrir nos activités !

Adresse du local : 21, rue du Grand-Bay
(avant la sortie, en bas du centre commercial)

Téléphone le mardi après-midi : 022 / 796 19 98.

Adresse postale : Club des Aînés d'Avanchet -
case postale 141 - 1211 Genève 28

Club d'aînés des Libellules

Après 10 ans de bons et loyaux services, Mme Ruppert, secrétaire du club, cessera prochainement son activité au sein du comité qui la remercie chaleureusement.

Nous recherchons donc des aînés, des soutiens, deux personnes bénévoles disposées à assumer les tâches de secrétariat (secrétaire, vice-secrétaire). Leur tâche consistera à assumer la rédaction du programme d'activité

mensuel, du Procès-verbal des séances du comité (1 fois par mois) et délivrer le courrier.

Nous comptons sur vous ! Merci de nous contacter au 022 797 13 97, les lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h30.

De plus, le comité et le club souhaitent s'étoffer et accueillent volontiers toute personne, dès 55 ans, désireuse de partager leurs activités.

Fermeture des clubs durant les fêtes de fin d'année

Club des Avanchets du 17 décembre au 6 janvier inclus

Club de Châtelaine-Balexert du 20 décembre au 6 janvier inclus

Club des Libellules du 20 décembre au 5 janvier inclus

Club du Lignon du 21 décembre au 6 janvier inclus

Club de Vernier-Village du 21 décembre au 7 janvier inclus

A tous les aînés de Vernier nos meilleurs vœux pour une excellente année 2003.



Nous profitons de cette occasion pour remercier toutes les personnes et instances qui nous soutiennent et nous encouragent tout au long de l'année.

Club des aînés d'Avanchet

Direction collégiale
21, rue du Grand-Bay
1220 Avanchet
Corresp. : C.P. 141
1211 Genève 28
Tél. 022 796 19 98
Ouverture le mardi de 14h à 17h30.

Club des aînés de Châtelaine-Balexert

Mme Yvonne Tornare
39, av. de Crozet
1219 Châtelaine
Tél. 078 831 50 40
Ouverture les mardi, mercredi et jeudi de 14h30 à 17h30.

Club des aînés des Libellules

Direction collégiale
10, ch. de l'Usine-à-Gaz
1219 Le Lignon
Tél. 022 797 13 97
Ouverture les lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h30.

Club des aînés du Lignon

Direction collégiale
50-53, av. du Lignon
1219 Le Lignon
Tél. 079 767 41 21
Ouverture du lundi au vendredi de 14h à 18h (animation principale le mercredi).

Club des aînés de Vernier-Village

M. Isaac Nicolier
6, ch. de Champ-Claude
1214 Vernier
Tél. 022 341 03 48
Réunions les mercredi et vendredi de 13h30 à 17h.

les p'tites notes de



L'orchestre romand des professeurs d'accordéon ORPA

L'Orchestre Romand des Professeurs d'Accordéon fut fondé en 1982.

Actuellement dirigé par M. Daniel CLOUX (également directeur de l'Avenir accordéoniste de Châtelaine), cet orchestre se compose de 12 membres venant de toute la Romandie qui se réunissent pour répéter une fois par mois à Yverdon.

Le répertoire de l'ORPA est varié, allant de la musique classique aux pièces contemporaines, privilégiant les œuvres peu ou pas jouées dans les milieux accordéonistes, différenciant ainsi l'orchestre des clubs d'accordéon traditionnels.

L'ORPA vient de sortir un CD, regroupant des pièces aussi variées que « Vie violence » un tango de Richard Galliano, « Concerto en Fa » de Francesco Durante (1684-1755), « Danse des Bouffons » de Rimsky-Korsakov, « la Calle 92 » d'Astor Piazzolla etc.

Vous trouverez ce CD lors de l'un des concerts de l'Avenir de Châtelaine (voir agenda ci-dessous) ou en le commandant au prix de CHF30.- (+ CHF 5.- de port) chez : **Isabelle VIOGET, tél 021/803.12.81.**

Sylvie BOSSI



Cours GRATUITS d'ACCORDEON

(chromatique – standard – baryton)

Age : pour enfants dès 7 ans

Lieux : CHATELAINE
(Ecole de Châtelaine,
ch. des Eglantines)
SATIGNY (Salle du Fou)

Durée : 2 mois

Prix : gratuit !

Jour : mercredi

Horaires, début des cours : plusieurs cours sont proposés dans l'année. Se renseigner au n° de tél. ci-dessous !

Location d'accordéon : CHF 40.- par mois.

Renseignements, inscriptions :

Daniel CLOUX
Tél. 021/825.40.09
Natel 078/744.50.71
dany.cloux@bluewin.ch

Prochains Concerts de l'Avenir de Châtelaine

Mardi 10 décembre 2002 – 20h30

Ecole de Vernier-Place

Concert des Juniors et de la Société donné dans le cadre de la Fête de l'Escalade

Direction : Daniel CLOUX

Entrée libre, collecte et vin chaud à la sortie.

Samedi 24 mai 2003

Salle de gym de l'école de Vernier-Place (salle communale)

SOIREE ANNUELLE DE L'AVENIR

thème: musiques de films et comédies musicales.

Renseignements pour l'Avenir de Châtelaine :

Cours de musique : Sylvie BOSSI, tél. 022/782.05.89
sbophd@bluewin.ch

Concerts : Daniel CLOUX, tél. 021/825.40.09

Baïana Split : animation musicale de fêtes, apéritifs, concerts...
Vente du nouveau CD de Baïana Split
« Peut-être une fois »

Daniel CLOUX, tél. 021/825.40.09
Sylvie BOSSI, tél. 022/782.05.89
sbophd@bluewin.ch

MADAME LILIANE ROCH-DEFRANCESCO, Verniolane de coeur, émigrée dans une commune voisine, nous a fait parvenir ces deux photographies et le texte qui les accompagne. Un grand merci pour cet envoi qui va réveiller quelques souvenirs nostalgiques...

Il était une fois...

Des anciens élèves de l'École primaire de Vernier... Très anciens, puisque fêtant cette année leurs 80 ans.

C'est à l'instigation d'un de nos camarades, aujourd'hui décédé, que nous avons fait notre première rencontre «CHEZ OSCAR», en 1962, année de nos 40 ans. M. L. MARCET, qui fut notre maître d'école en 4ème, 5ème et 6ème année, était présent, et nous avons même pu faire un petit pèlerinage dans notre classe ! Souvenirs, souvenirs...



Puis, les années ont passé... et

nous nous sommes retrouvés pour nos 55 ans et, par la suite très régulièrement, avec parfois, ces dernières années, quelques défections pour des raisons de santé.



Aujourd'hui, nous avons soufflé nos 80 bougies et nous sommes encore une petite équipe qui, toujours, se retrouve avec beaucoup de plaisir. Notre souhait : cultiver cette amitié le plus longtemps possible.

Nous avons recherché, avec une certaine nostalgie, une photo de notre 2ème année, sur laquelle nous entourions notre maîtresse d'alors, Melle MICHE (année 1931/32).

Sur celle-ci, on peut retrouver 10 des participantes à notre rencontre de cet automne dont voici les noms :

Devant, de gauche à droite :

May JEANMONOD, Yvonne TREMBLET, Yvette LOUP(*), Yvonne VOLKMANN (JACOT-DESCOMBES).

Debout, de gauche à droite

Edouard SCHOPFER (*), Denise OBERSON (DUCRET), Yvonne RAMACIOTTI (JOSI), Lucette LIEBMANN (KOHLER), Anny PIROD (HONEGGER), Rina TONASCIA (VIGINI) (*), Jean HUBER (BARTRE), Liliane ROCH (DEFRANCESCO), Juliette ZINGG (PATTAY).

(*) Ne figurent pas sur la «photo de classe».

L. ROCH-DEFRANCESCO

SORTIES D'UN ALBUM DE FAMILLE

3 photographies prises dans la Rue du Village, en 1985, lors du Cortège de l'Escalade. La tradition se perpétue heureusement !

le Comité de l'AIVV

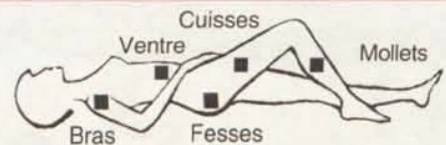


IL FUT CHAMPION SUISSE DE LA FEDERATION CYCLISTE OUVRIERE SUISSE

Lequel parmi nos lecteurs nous en dira plus ?
Ecrivez-nous : nous pourrons en reparler dans un prochain numéro d'INFORMATIONS VERNIER.



à Vernier



Institut Phyto-Lyne

Si vous souhaitez amincir vos
jambes, bras, estomac, hanches, ventre, fesses.

Institut Phyto-Lyne vous propose son programme
personnalisé. 1ère séance gratuite

Av. Louis-Pictet 10b - 3° - 1214 Vernier - Tél. 022 341 04 61

Dépôt vente

Habits de marques neufs et d'occasion
pour enfants de 0 à 8 ans

Les petits anges

La Ruelle 3 - Vernier
(dans le village, derrière le magasin de vélos Demierre)

La boutique est ouverte
mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h.

Téléphone 079 402 15 39 de 10h à 17h.



Infos quartier - BALEXERT

Association des intérêts du quartier de Balexert
Case postale 229 - 1211 Genève 28

Le comité de l'AHABAL vous souhaite de très bonnes fêtes !

Nous cherchons

Un(e) secrétaire et/ou un(e) trésorier(ère) bénévole pour quelques heures par mois.

Si vous êtes intéressé(e) et que vous désirez des renseignements,
contactez-nous sans engagement à l'adresse ci-après :

AHABAL, case postale 229, 1211 Genève 28 - Tél. 022 796 63 32.

INTEMPERIES – LA PROTECTION CIVILE ET LA COMPAGNIE DES POMPIERS DE VERNIER SOLLICITEES...



Le mois de novembre 2002 restera dans les mémoires de nombreux habitants de notre canton.

En effet, des pluies exceptionnelles se sont abattues sur Genève entre le 14 et le 16 novembre. Maisons et caves inondées, routes fermées à la circulation, glissements de terrains, etc... Le village de Lully situé sur la commune de Bernex a été particulièrement touché et la mort a été évitée de justesse.

A Vernier, la situation fut heureusement moins grave. L'incident le plus important s'est déroulé le samedi 16 novembre 2002, en fin d'après-midi, au chemin du Moulin-des-Frères, au Bois-des-Frères. Un glissement de terrain a emporté une quinzaine d'arbres. Heureusement, cette route est peu fréquentée et aucune personne n'a été blessée.

Après plusieurs exercices de type « PARTENARIO », visant à entraîner les différents corps de sauveteurs communaux, cette intervention réelle a permis de vérifier que la coordination entre les pompiers et la Protection civile fonctionne bien et que chaque partenaire peut apporter son expérience, ses connaissances et son matériel à l'autre, il n'y a donc pas de guerre de casquettes à Vernier !

Nous profitons de l'occasion pour remercier ces femmes et hommes qui, tout au long de l'année, s'engagent sans compter au service de notre communauté au travers des corps de sauveteurs communaux.



PR

(Photos A. Baumier)

La Bibliothèque de Châtelaine présente

« Comment le loup
rencontra le Père Noël »

Par le Théâtre Minilune



illustration de Claire Le Grand

Mardi 17 décembre à 17 heures

Spectacle gratuit - dès 5 ans

Bibliothèque de Châtelaine - Av. de Châtelaine 83

Les autorités de la commune de Vernier
vous souhaitent de joyeuses fêtes
et vous adressent leurs meilleurs vœux
pour une excellente année 2003